

# 2013

## RAPPORT ANNUEL

# 2014



Cégep André-Laurendeau



# TABLE DES MATIÈRES

<b>Mot du président du conseil d'administration et du directeur général</b> .....	<b>4</b>
<b>Déclaration sur la fiabilité des données</b> .....	<b>5</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>6</b>
<b>Les faits saillants en 2013-2014</b> .....	<b>7</b>
<b>Présentation du Cégep André-Laurendeau</b> .....	<b>10</b>
Mission, vision, valeurs et projet éducatif .....	10
Le plan stratégique 2010-2015 .....	12
<b>Les résultats au regard du plan stratégique 2010-2015</b> .....	<b>14</b>
Orientation 1 : Favoriser la réussite éducative et l'engagement étudiant .....	14
Orientation 2 : Consolider notre vocation d'institution innovante .....	18
Orientation 3 : Développer l'organisation afin de soutenir la réussite, l'engagement et l'innovation .....	20
<b>Nos étudiants</b> .....	<b>24</b>
Effectifs scolaires .....	24
Diplomation .....	25
<b>Nos employés</b> .....	<b>28</b>
<b>Soutien aux mesures favorisant de saines habitudes alimentaires et un mode de vie physiquement actif</b> .....	<b>30</b>
<b>La fondation</b> .....	<b>31</b>
<b>Les états financiers</b> .....	<b>32</b>
Réinvestissement provincial .....	24
<b>ANNEXES</b> .....	<b>34</b>
Annexe 1 : Lexique des abréviations ou sigles utilisés .....	34
Annexe 2 : Les instances .....	36
Annexe 3 : Le code d'éthique et de déontologie des administrateurs et des administratrices .....	38

## MOT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Monsieur le ministre,

Au nom de tout le personnel, nous avons le plaisir de vous déposer le rapport annuel 2013-2014 du Cégep André-Laurendeau. Le présent rapport rend compte, de manière transparente et intègre, des activités accomplies par le Cégep au cours de l'année 2013-2014, et ce, en conformité avec la Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel. Il fait état de la performance du Cégep en présentant les résultats obtenus au regard des objectifs du plan stratégique 2010-2015 ainsi que des résultats financiers pour l'exercice 2013-2014. Nous tenons à remercier sincèrement l'ensemble du personnel pour leur professionnalisme, leur engagement et leur dévouement qui ont permis d'atteindre les résultats présentés dans ce rapport.



Le directeur général  
**Claude Roy**



Le président du conseil d'administration  
**Henri Chevalier**



## LA DÉCLARATION SUR LA FIABILITÉ DES DONNÉES

Les résultats et les données du rapport annuel 2013-2014 du Cégep André-Laurendeau :

- décrivent fidèlement la mission, la vision, les valeurs et le projet éducatif du Cégep André-Laurendeau,
- présentent les orientations et les objectifs du plan stratégique 2010-2015,
- rendent compte des résultats obtenus au regard du plan stratégique.

Nous déclarons que les données contenues dans le présent rapport annuel sont fiables et correspondent à la situation telle qu'elle se présentait au 30 juin 2014.



**Claude Roy**  
Directeur général



**Henri Chevalier**  
Président du conseil d'administration

## INTRODUCTION

Conformément à la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel* (L.R.Q., chapitre C-29), le rapport annuel 2013-2014 du Cégep André-Laurendeau dresse le bilan des résultats obtenus en regard des objectifs fixés dans son plan stratégique. Il couvre l'exercice financier qui se termine le 30 juin 2014.

A la suite du récapitulatif des faits saillants de l'année écoulée, le collège sera présenté à travers sa mission, ses valeurs et son plan stratégique 2010-2015.

Ce dernier servira de fil conducteur afin de présenter les actions réalisées, déclinées selon les trois orientations du plan stratégique :

- 1 Favoriser la réussite éducative et l'engagement de l'étudiant**
- 2 Consolider notre vocation d'institution innovante**
- 3 Développer l'organisation afin de soutenir la réussite, l'engagement et l'innovation**

Par la suite, nous dresserons le portrait de la population étudiante et des employés du Cégep.

Enfin, nous verrons les réalisations de la Fondation durant l'année écoulée et aborderons les états financiers.

## LES FAITS SAILLANTS EN 2013-2014

### **Claude Roy, nouveau directeur général**

Le conseil d'administration du Cégep André-Laurendeau a nommé officiellement Claude Roy à titre de directeur général de l'établissement, lors de sa 379<sup>e</sup> assemblée extraordinaire tenue le 18 décembre 2013. Monsieur Roy est entré en fonction le 20 janvier 2014.

### **Une clientèle en explosion**

Quelle progression fulgurante ! Dans les années 1980, le Cégep de LaSalle faisait figure de parent pauvre, offrant peu de programmes, pas de centre sportif, ni piscine ni résidence étudiante. Les choses ont radicalement changé. En 2013-2014, le campus accueille 4390 étudiants et quelques 825 employés y travaillent, incluant les organisations subsidiaires.

### **125 étudiants internationaux**

Le Cégep accueille un record de 125 étudiants internationaux à la session d'automne 2013. Ils sont plus de 60 étudiants à suivre un programme d'études au complet et 65 étudiants «en mobilité» qui font une ou deux sessions d'études au Cégep.

### **Techniques d'éducation à l'enfance**

Le Cégep ajoute une corde à son arc en offrant dès l'automne 2014 le programme d'études *Techniques d'éducation à l'enfance*. Cette autorisation a été accueillie avec enthousiasme, puisque le dernier programme à être autorisé au Cégep remonte à 1997. Il s'agissait du programme *Techniques de production manufacturière*.

### **Technologie physique en France**

Monsieur Jean-François Doucet, coordonnateur du programme de *Technologie physique*, est allé à la rencontre des instituts universitaires de technologie (IUT) de Créteil et d'Annecy en France au mois de novembre 2013. L'objectif était de partager des connaissances pédagogiques concernant le cours Mesures physiques offert au Cégep et dans ces IUT selon trois volets : développer une vision globale des ressemblances et divergences pédagogiques, comprendre comment s'articulent les enseignements théoriques et pratiques dans le cours Mesures physiques par rapport aux besoins des entreprises et de développer un projet de mobilité étudiante.

### **10 ans de partenariat entre le CROM et le Cégep**

Le Cégep André-Laurendeau et le Centre de réadaptation de l'ouest de Montréal (CROM) ont souligné leurs 10 années de partenariat lors d'une cérémonie qui s'est tenue au Cégep le 19 février. Ce modèle d'intégration sociale et communautaire pour les personnes présentant une déficience intellectuelle, un trouble envahissant du développement ou un trouble du spectre autistique est une grande réussite. Actuellement, vingt personnes du centre de réadaptation contribuent quotidiennement au mieux-être de tous en s'occupant d'entretien ménager léger, de recyclage, de travaux divers à la cafétéria, au Centre sportif, à l'Aquadôme ou encore au Service des communications.

### **Deux étudiants remportent le Grand prix du concours *Délirium durable***

Deux étudiants du programme de *Technologie de l'architecture* du cégep André-Laurendeau, Stéfanie Tremblay et Olivier Brasseur-Trottier, ont remporté le Grand prix de la catégorie Pédagogique du concours *Délirium durable*, accompagné d'une bourse de 750 \$, en plus d'être sélectionnés pour participer au concours Goutte d'Or, qui aura lieu à l'Institut supérieur des hautes études en développement durable du Maroc.

### **Le Cégep André-Laurendeau, hôte du 33<sup>e</sup> colloque annuel de l'AQPC**

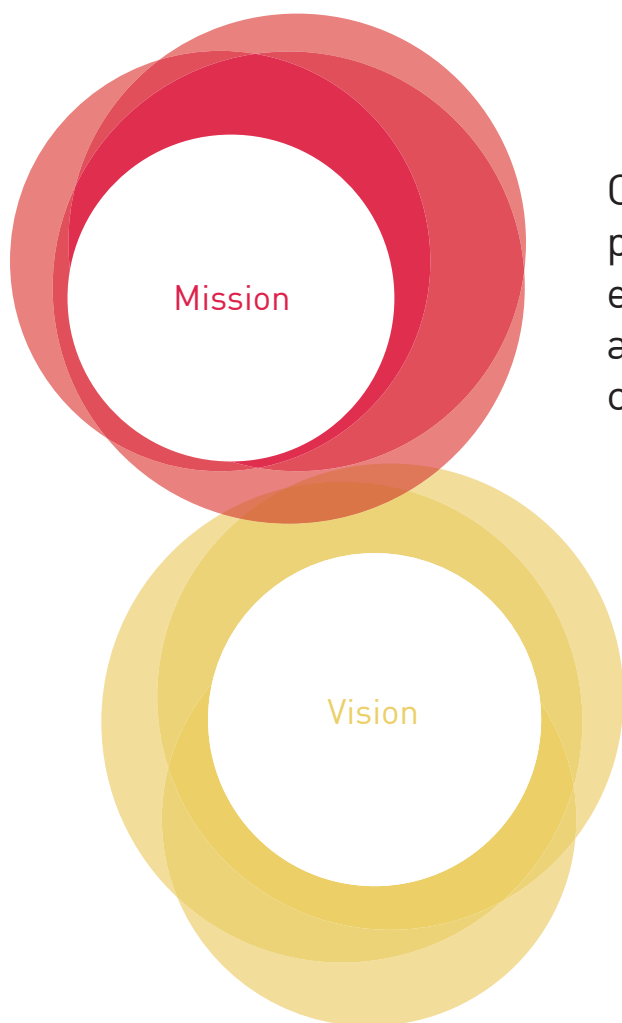
Le 33<sup>e</sup> colloque annuel de l'association québécoise de pédagogie collégiale (AQPC) s'est déroulé du 4 au 6 juin 2013 au Centre Sheraton de Montréal. Plus de 1100 enseignants, professionnels et cadres du réseau collégial québécois ont participé aux 120 ateliers et conférences proposés. Cette édition était placée sous la présidence d'honneur de trois directeurs généraux des cégeps hôtes : M. Hervé Pilon, du Cégep André-Laurendeau, M. Richard Fillion, du Collège Dawson et Mme Nicole Roullier, du Cégep Marie-Victorin.

### **En 4<sup>e</sup> position dans le domaine de la recherche**

Avec ses deux centres de transferts collégiaux (CCTT), soit Optech et l'Institut international de logistique de Montréal (IILM), le Cégep est en 4<sup>e</sup> place sur 17 cégeps avec un budget pour ses activités de recherche de plus de 2 390 000 \$ en 2012.

# 1. LA PRÉSENTATION DU CÉGEP ANDRÉ-LAURENDEAU

## 1.1 Mission, vision, valeurs et projet éducatif



Contribuer à la formation d'une personne qualifiée, responsable et engagée tout en participant activement à la vie de la communauté.

Être reconnu pour notre engagement envers l'étudiant, pour l'excellence et la rigueur de nos formations et pour la richesse et l'ouverture de notre milieu.



### Détermination, persévérance et respect

Une attitude guidée par une ténacité et une volonté démontrées par des actions constantes, des relations orientées par l'écoute et la tolérance aux différences ainsi que la valorisation d'échanges courtois témoignant ainsi de l'importance et de la valeur de toutes les personnes.

### Passion, engagement et fierté

Une attitude de collaboration de l'ensemble des membres de l'organisation pour l'accomplissement de la mission et des orientations par des efforts soutenus, le partage des compétences et la responsabilisation dans les actions et décisions.

### Esprit d'équipe

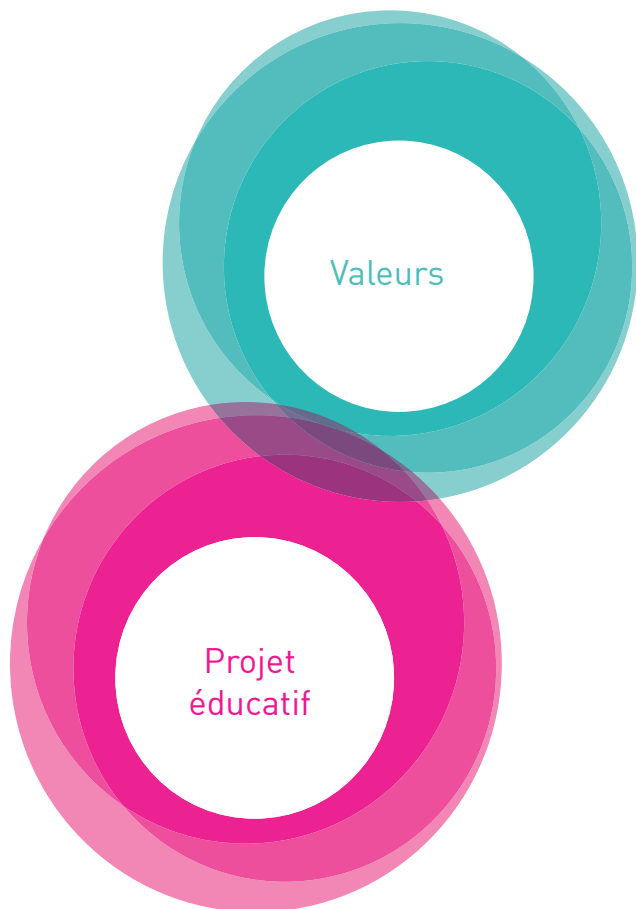
Une convergence des efforts individuels et collectifs assurée par la collaboration, la coresponsabilité et l'entraide entre les différentes équipes au sein du Cégep, ayant comme impact d'améliorer la qualité de vie de toute la communauté.

### Innovation et ouverture

Une attitude ouverte sur le monde, entrepreneuriale, créative et inspirée face aux défis, et une collaboration avec nos partenaires donnant accès aux besoins du marché et provoquant l'adaptation à l'évolution des besoins de la clientèle.

### Plaisir au travail

Un bien-être, une qualité de vie et des relations harmonieuses au cœur des préoccupations.



---

Le Cégep André-Laurendeau offre à ses étudiants un enseignement guidé par un projet éducatif global qui permet aux jeunes et aux adultes de développer une conscience, des qualités et des habiletés individuelles qui faciliteront leur évolution dans la société.

Le projet éducatif s'appuie sur la conviction que l'étudiant est le premier maître d'œuvre de sa réussite. Quatre axes en constituent les points de repère pour l'intervention de chaque éducateur afin de créer un espace relationnel favorisant le développement de l'étudiant pour contribuer à ce qu'il devienne :

- une personne autonome et équilibrée ayant le sens des responsabilités
- une personne ouverte à la diversité, à une solidarité éclairée et capable d'un engagement
- une personne respectueuse, épanouie, sensible à l'environnement et ayant le souci des autres et de leurs différences
- une personne rigoureuse, intellectuellement honnête, créative et capable de trouver des solutions dans un contexte de travail en équipe

## 1.2 Le plan stratégique 2010-2015



### Objectifs stratégiques

Développer un environnement valorisant l'apprentissage et la réussite scolaire.

Mieux connaître et suivre l'étudiant.

Développer des stratégies et mettre en œuvre des pratiques suscitant l'engagement de l'étudiant.

Orienter, accompagner et responsabiliser l'étudiant dans ses choix.

Renforcer l'organisation du travail pour mieux soutenir les réussites de l'étudiant.

### Cibles

Avoir développé des pratiques structurantes qui permettent à chaque programme d'implanter au moins deux mesures stimulant la participation de l'étudiant.

Avoir mis en œuvre les mécanismes permettant de coordonner et d'assurer les interventions pertinentes auprès de chaque étudiant.

Avoir développé trois nouvelles activités périscolaires ou parascolaires en lien avec les programmes d'études.

Avoir mis en œuvre une stratégie institutionnelle pour consolider le choix vocationnel de l'étudiant de l'admission à la diplomation.

Avoir mis en place des moyens pour établir le taux de satisfaction de l'étudiant sur les services et les activités.

### CONVICTION

Notre conviction est que l'engagement de l'étudiant dans son projet de formation et sa participation aux activités collégiales sont des facteurs qui influencent sa réussite. Elle s'appuie aussi sur le sens donné au mot réussite. Tout en étant centrée sur l'obtention d'une formation qualifiante permettant la réalisation d'activités professionnelles, la notion de réussite est plus large que la seule réussite scolaire. Elle inclut le développement de l'autonomie et du sens des responsabilités, l'ouverture à la diversité, à une solidarité éclairée et à un engagement, le respect et le souci des autres et de leurs différences, la sensibilité à l'environnement, la capacité de trouver des solutions, de travailler en équipe, d'être rigoureux et intellectuellement honnête.

### ENJEUX

Pour les cinq prochaines années, c'est d'abord en s'appuyant sur ses forces reconnues que le Cégep veut répondre aux enjeux actuels en adoptant une position claire quant à l'engagement comme facteur essentiel de la réussite de l'étudiant. Ces enjeux sont principalement de deux ordres : pédagogique et organisationnel.



### Objectifs stratégiques

Consolider les programmes existants et développer des programmes innovateurs et pertinents.

Accroître le développement de l'internationalisation de nos actions.

Renforcer notre positionnement en recherche.

### Cibles

Avoir implanté au moins un nouveau programme ou profil.

Avoir renforcé et développé nos programmes en lien avec les attentes universitaires et celles du marché du travail.

Avoir mesuré l'impact pédagogique de nos actions à l'international.

Avoir structuré l'internationalisation de nos actions afin d'en assurer la pérennité.

S'être doté d'une structure de recherche et avoir généré le financement nécessaire à sa pérennité.

## CONVICTION

Notre conviction est que l'innovation et la recherche sont des facteurs déterminants du développement institutionnel. Notre sens de l'innovation se manifeste par une formation centrée sur l'étudiant, offrant des programmes de grande qualité suivant des parcours souples et ouverts à l'internationalisation. Il sera ainsi possible d'encourager l'étudiant à se dépasser par le développement de compétences recherchées et hautement requises par l'évolution du marché du travail, ce qui lui donnera le pouvoir d'évoluer en tant que citoyen engagé et responsable. De plus, notre sens de l'innovation s'exprimera par une offre de programmes pertinente et adaptée aux besoins de nos partenaires locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

## ENJEUX

Pour les cinq prochaines années, la conjoncture socioéconomique amènera l'établissement à redoubler d'initiatives pour maintenir son seuil d'excellence et la qualité de ses services. Ainsi, les enjeux touchent particulièrement trois secteurs : les programmes de formation, l'internationalisation et la recherche.



### Objectifs stratégiques

Contribuer à l'insertion, au développement professionnel et à l'engagement du personnel.

Renforcer le sentiment d'appartenance, le rayonnement dans la communauté et notre renommée.

Accroître et diversifier les sources de financement autonome tout en respectant les activités pédagogiques et étudiantes.

Développer un milieu attrayant, stimulant et écoresponsable.

### Cibles

Avoir adhéré à une norme (par exemple : ISO9000, démarche Kaizen santé, etc.) pour être reconnu comme employeur de choix.  
Avoir atteint les critères en fonction de la norme choisie.

Avoir augmenté notre notoriété comme institution performante sur le plan du soutien à la réussite et de l'implication communautaire.

Avoir augmenté les revenus autonomes de 20 % par rapport à 2009-2010. Avoir mis en œuvre, sur le terrain adjacent au Collège, un projet d'infrastructures majeures à caractère éducatif et communautaire.

Avoir mis en œuvre un plan d'aménagement des lieux et des espaces dans une perspective de valorisation des réalisations étudiantes.

## CONVICTION

Notre conviction est que la réussite, l'engagement et l'innovation reposent sur un personnel fier, engagé et mobilisé autour d'objectifs réalistes et porteurs de sens. Elle s'appuie aussi sur l'importance d'offrir un milieu de vie attrayant et stimulant, autant pour l'étudiant que pour le personnel, ainsi que sur la capacité de l'organisation de dégager des marges de manœuvre financières autonomes pour lui permettre d'atteindre ses objectifs.

## ENJEUX

Pour les cinq prochaines années, le Cégep doit consolider les liens avec son personnel et se donner les moyens de ses ambitions. Les enjeux se situent à quatre niveaux : le développement professionnel, l'engagement du personnel, le financement autonome et la qualité du milieu de vie.

## 2. LES RÉSULTATS AU REGARD DU PLAN STRATÉGIQUE 2010-2015

ORIENTATION 1 FAVORISER LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE ET L'ENGAGEMENT DE L'ÉTUDIANT

### 1.1 Développer un environnement valorisant l'apprentissage et la réussite scolaire

#### Cibles au 30 juin 2014

- Avoir élaboré ou mis en œuvre les 9 nouveautés destinées aux étudiants
- Avoir adopté en COMMISSION DES ÉTUDES un plan sur l'engagement étudiant
- Avoir adopté en COMMISSION DES ÉTUDES les règles de conception du calendrier scolaire

#### RÉALISATIONS

#### Élaboration et mise en œuvre de pratiques structurantes dans l'enseignement

Les professeurs de philosophie ont travaillé à l'appropriation de nouvelles stratégies pédagogiques et une expérimentation de 3 ateliers dans le cours 340-101 est effectuée. De plus, une nouvelle structure d'un cours de reprise a été adoptée en département.

Le suivi des étudiants de 1<sup>re</sup> session des programmes *Technologies de l'architecture*, *Soins infirmiers*, *Technologies du génie physique*, *Sciences de la nature*, *Arts, lettres et communication*, *option Médias* et *option Cinéma*, a été effectué avec succès. Le cadre de fonctionnement élaboré à l'hiver 2013 (livret explicatif, échéancier type, méthode de tri et canevas pour les rencontres de suivi) a été révisé.

Un inventaire des applications pédagogiques de l'iPad a été produit par les professeurs des départements de Communication et Soins infirmiers.

En *Soins infirmiers*, une expérimentation des réseaux de concepts avec CMAP TOOL a été mise en œuvre dans le cours *Médecine-chirurgie*.

Trois professeures ont participé à une autre expérimentation dans les cours *Pharmacothérapie* et *Engagement professionnel*.

En *Techniques de l'informatique*, tous les étudiants de 1<sup>re</sup> année utilisent maintenant un portable pour leurs cours et 20 étudiants sur les 39 inscrits ont même participé à l'achat regroupé offert par le Collège. Pour

faciliter l'utilisation de l'ordinateur portable en classe, un laboratoire du département a été réaménagé et un centre de dépannage dédié au projet a été mis sur pied. L'analyse d'un questionnaire de satisfaction a révélé une satisfaction très élevée tant des professeurs que des étudiants en première année. Le projet se poursuit à l'automne 2014 en ajoutant d'autres programmes.

#### Réussite en français

Afin d'améliorer la réussite, un nouveau cours pour étudiants non francophones a été développé et la mise en place de la nouvelle séquence des cours de français a bien débuté avec l'élaboration du plan-cadre pour le 601-100. En particulier, du travail a été accompli sur les stratégies de lecture et une grille d'évaluation commune pour tous les professeurs. De plus, un nouveau test d'admission en français a été produit. Une entente permettant de reconnaître une heure supplémentaire d'encadrement a été reconnue tant au niveau du département qu'au niveau syndical.

#### Projet de tutorat

En plus des disciplines actuelles (anglais, espagnol, informatique, biologie, soins infirmiers), les disciplines d'informatique et d'architecture utilisent maintenant le tutorat pour supporter la réussite des étudiants.

Un processus de sélection et de formation des tuteurs a été mis en place en collaboration avec ces départements. Des discussions préliminaires ont eu lieu afin d'identifier un modèle de tutorat adapté pour la clientèle du SAIDE.

#### Quartier de l'innovation

Une participation à un projet d'aménagement urbain pour le quartier de la Petite Bourgogne à Montréal a été réalisé avec succès et à la satisfaction de l'École Innovation Citoyenne. Les étudiants en *Techniques de l'architecture* en collaboration avec des étudiants du programme *Arts, lettres et communication*, option Arts, profil Photographie et design graphique, ont aussi participé à un concours de design pour l'identité visuelle du sentier de la Bourgogne et ont remporté le premier prix. Les étudiants et le professeur récipiendaires du concours du Quartier de l'innovation ont participé au concours de la Goutte d'Or au Maroc en avril dernier.

### Révision des règles de conception du calendrier scolaire

Les règles de conception ont été présentées et adoptées au conseil d'administration et introduisent maintenant une semaine d'études au calendrier scolaire dès l'hiver 2015.

### Adoption d'un plan institutionnel de l'engagement de l'étudiant

Une première version du document de consultation a été déposée en décembre 2013. Plusieurs rencontres ont eu lieu avec les services.

## 1.2 Mieux connaître et suivre l'étudiant

### Cibles au 30 juin 2014

- Avoir expérimenté et validé un sondage de satisfaction pour les étudiants en fin de parcours
- Avoir adopté les ajustements au plan stratégique 2010-2015

### RÉALISATIONS

#### Opérationnalisation, selon un échéancier précis, de tous les sondages de satisfaction pour les étudiants

Un calendrier de sondage a été adopté au cours de l'année. Tous les sondages ont été effectués auprès des étudiants, en respectant l'échéancier prévu, pour mesurer la satisfaction à l'égard de divers services et processus. Les résultats des sondages ont été présentés aux instances concernées pour fins d'analyses.

#### Adoption d'un tableau de bord de gestion

Le processus d'implantation d'un tableau de bord de gestion s'est poursuivi au cours de l'année, mais n'est pas encore terminé. À la suite d'une 1re analyse, le Collège a retenu 15 indicateurs. Au cours des prochains mois, les travaux se poursuivront pour réaliser la collecte de données au regard des indicateurs.

## 1.3 Développer des stratégies et mettre en œuvre des pratiques suscitant l'engagement de l'étudiant

### Cibles au 30 juin 2014

- Avoir établi une première base de mesure sur la participation des étudiants aux activités
- Avoir élaboré ou mis en œuvre 6 nouveautés destinées aux étudiants
- Avoir traité 200 demandes de reconnaissance par session

### RÉALISATIONS

#### Développement et mise en œuvre d'activités parascolaires et périscolaires

La nouvelle équipe de hockey collégial féminin a complété sa saison préparatoire. Les équipes de soccer extérieur féminin ont complété leur première saison.

Le département de communication a poursuivi son entente avec la radio communautaire de LaSalle. Il y a eu des émissions de radio réalisées dans le cadre du cours Écritures journalistiques qui ont été diffusées sur les ondes de Radio LaSalle. En plus, plusieurs étudiants ont participé à des émissions en tant que chroniqueurs.

Le département de chimie a impliqué 150 étudiants dans les activités de la semaine de prévention des toxicomanies organisée par le Service à la vie étudiante. Les départements d'arts visuels et de soins infirmiers ont impliqué des étudiants dans les activités de la semaine de la prévention du suicide organisée par le Service à la vie étudiante.

#### Augmentation du nombre de demandes de reconnaissance de l'engagement étudiant

Nous avons traité 52 demandes de mention à la fin de la session d'automne et 52 demandes de mention à la fin de la session d'hiver 2014.

Le responsable du dossier de l'engagement a fait une présentation à la table des coordonnateurs pour améliorer le repérage et le référencement des étudiants engagés.

Une bourse de 500 \$ a été remise pour le meilleur dossier Forces AVENIR au niveau local.

Un étudiant engagé et un projet environnement ont été soumis dans le cadre du concours Forces AVENIR. Le projet environnement a été retenu par les jurys de la Fédération des cégeps et a été acheminé à Forces AVENIR pour le prochain palier de sélection.

Neuf bourses d'engagement de 300 \$ ont été remises à la soirée du mérite scolaire. Ces choix ont été faits parmi un total de 44 mises en candidature.

## 1.4 Orienter, accompagner et responsabiliser l'étudiant dans ses choix

### Cibles au 30 juin 2014

- S'être donné les moyens de mesurer la fréquentation des étudiants dans le projet Mousqueton
- Avoir élaboré ou mis en œuvre 1 nouveauté destinée aux étudiants

### RÉALISATIONS

#### Mise en œuvre du projet de persévérance *Mousqueton en Sciences humaines*

À l'automne 2013, plus de 80 étudiants ont été sélectionnés et suivis selon les indicateurs identifiés. À la suite de l'expérimentation de cette nouveauté, un modèle hybride entre le Mousqueton actuel et le modèle de suivi des autres programmes a été élaboré et sera testé à la session d'automne 2014.

#### Utilisation du module de suivi des étudiants par les professionnels

Tous les aides pédagogiques individuels de l'organisation scolaire utilisent maintenant l'outil de suivi de Skytech principalement pour le suivi des contrats de réussite. Une difficulté concernant les droits d'accès à l'information empêche l'utilisation répandue du module de suivi par l'ensemble des professionnels. Voyant cela, nous avons élaboré une fiche de suivi informatisée configurable qui devra être programmée par le service informatique.

#### Utilisation de la zone « métho » par les étudiants et les professeurs

La mise à jour de la zone « métho » a été réalisée en collaboration avec la professeure du projet et le Service des communications. Afin de favoriser son utilisation, des rencontres départementales, ainsi que différentes publicités et communications, ont été réalisées. Un sondage permettant de connaître leur usage de la zone « métho » a été réalisé auprès des professeurs.

## 1.5 Renforcer l'organisation du travail pour mieux soutenir les réussites de l'étudiant

### Cibles au 30 juin 2014

- Avoir révisé le règlement des études et le règlement n° 1
- Avoir réalisé 100% des six activités planifiées du plan directeur en technologie de l'information
- Avoir réalisé les 7 nouvelles améliorations destinées aux étudiants

### RÉALISATIONS

#### Adoption de règles administratives pour faciliter le suivi des étudiants et l'offre de services

Un nouveau règlement sur le suivi administratif de la réussite a été soumis par la Commission des études et adopté au conseil d'administration. Par ailleurs, les processus administratifs des centres d'aide ont été améliorés : les inscriptions sont maintenant automatisées, le paiement des frais est informatisé et un processus de dotation est implanté.

#### Application du plan directeur des technologies de l'information

Près de 500 postes de travail informatiques ont été remplacés. Des essais ont été réalisés pour la création d'une plateforme de collaboration sous « SharePoint ». En ce qui concerne la virtualisation des applications, un projet pilote a été mis en place, lequel a permis de virtualiser AutoCAD.

#### Réalisation des projets de développement informatique priorités par le Comité de direction

Le Cégep a établi une collaboration avec le Cégep de Ste-Foy afin d'obtenir une fiche de suivi informatisée nécessaire aux intervenantes du domaine psychosocial.

#### Amélioration des services offerts aux étudiants

Des messages de sensibilisation à l'endettement et des sessions d'éducation populaire sont transmis aux étudiants pour les aider à améliorer leur santé financière. Plus de 60% des sommes prêtées dans le cadre du fonds d'urgence de grève 2012-2013 sont maintenant récupérées.

En ce qui concerne le Service de placement, ce dernier a travaillé à la mise en place de stages, de foires de l'emploi et a réussi à traiter les offres d'emploi à 90%.

Du côté du Service de l'organisation scolaire, les travaux pour l'implantation du tout numérique avancent. La numérisation des dossiers s'amorcera dès l'automne 2014. Un nouveau formulaire automatisé a été mis en place

pour les étudiants à contrat. Ces contrats personnalisés ont été faits pour référer chaque étudiant aux ressources selon les besoins exprimés.

Une entente entre le CSSS de LaSalle-Lachine et le Cégep est révisée et permet un référencement de nos étudiants. Un protocole de postvention en matière de suicide a été déposé pour une première lecture au comité de direction. Le paiement en ligne des vignettes de stationnement est maintenant disponible pour tout le personnel et les étudiants.

### **Suivi du plan stratégique et de la mise à jour des politiques et règlements**

Tous les services ont présenté leur bilan mi-parcours aux instances officielles. Des travaux de mise à jour du règlement n° 1 ont été entrepris au cours de l'hiver 2014 et se termineront à l'automne 2014.

## ORIENTATION **2** CONSOLIDER NOTRE VOCATION D'INSTITUTION INNOVANTE

### **2.1 Consolider les programmes existants et développer des programmes innovateurs et pertinents**

#### **Cibles au 30 juin 2014**

- Avoir adopté les rapports de reddition de compte pour la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial (CÉEC)
- Avoir révisé la politique institutionnelle de gestion et d'évaluation des programmes (PIGEP)
- Avoir évalué les 8 programmes prévus au calendrier
- Avoir élaboré ou mis en œuvre 8 nouveautés destinées aux étudiants

#### **RÉALISATIONS**

#### **Mise en place du processus d'assurance qualité des programmes d'études**

En juin 2014, le conseil d'administration a procédé à l'adoption d'une nouvelle PIGEP. Cette politique permettra de mettre en œuvre un principe d'amélioration continue des programmes. Afin d'appuyer notre nouvelle PIGEP, l'élaboration d'une trousse d'évaluation des programmes d'études est débutée.

#### **Élaboration et mise en œuvre des programmes**

Plusieurs programmes de l'enseignement régulier ont subi des modifications : Suite à un nouveau devis ministériel, une réflexion sur la clientèle desservie a mené à l'adoption des chemine-ments de Tremplin-DEC à la commission des études et au conseil d'administration.

Suite à une révision ministérielle, les programmes en arts et en sciences ont dû être révisés (logigramme de compétences, nouvelle grille de cours). Ces nouveaux programmes ont été adoptés à la commission des études et au conseil d'administration.

Suite à l'obtention par le Cégep du programme *Techniques d'éducation à l'enfance*, des opérations de développement de programmes ont été tenues : élaboration d'un logi-gramme de compétences, détermination des disciplines contributives et grille de cours. Ce nouveau programme a été adopté à la commission des études et au conseil d'administration. Des aménagements physiques étant nécessaires, des plans et devis d'aménagement ont été produits afin d'enclencher les travaux à l'été 2014.

Concernant l'AEC *Gestion des approvisionnements dans le secteur public québécois*, une entente a été signée avec l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal afin de soutenir financièrement le développement de ce programme en reconnaissance des acquis et des com-pétences (RAC) spécifiquement pour le réseau des éta-blissemments de la santé à Montréal et Laval. Un premier groupe pilote sera mis en place à la fin de l'année et sera encadré lors de la prochaine année.

Une autre entente a été signée avec le Cégep de St-Jé-rôme afin d'implanter leur programme *Coordination d'évé-nements* au Cégep André-Laurendeau.

#### **Mettre en œuvre le cadre d'application RAC**

Le cadre d'application en reconnaissance des acquis et des compétences a été approuvé par la commission des études. Ce cadre permet d'avoir de meilleures balises entourant la pratique de la RAC pour la clientèle adulte.



## Adopter le plan de développement des programmes

Le plan de développement des programmes de la Direction des études a été adopté au conseil d'administration du 27 novembre 2013. Ce plan de développement a été présenté au personnel et aux différentes instances du Collège.

## 2.2 Accroître le développement de l'internationalisation de nos actions

### Cibles au 30 juin 2014

- 60 étudiants internationaux sont accueillis
- 69 étudiants participent à une activité de mobilité sortante
- Avoir réalisé les 5 nouveautés destinées aux étudiants
- Avoir adopté le rapport sur l'internationalisation de la formation

### RÉALISATIONS

#### Un nombre record d'étudiants internationaux

Pour la première fois de son histoire, le Cégep André-Laurendeau a accueilli 28 nouveaux étudiants internationaux en automne 2013. Plusieurs séances d'inscription ont été mises en place afin d'assurer un support efficace et rapide aux nouveaux étudiants venus de 9 pays différents.

Une soirée d'intégration, combinant les anciens et les nouveaux étudiants, organisée en septembre a été une véritable réussite. Parallèlement, le projet de jumelage a permis à des étudiants québécois de rencontrer et guider des étudiants venus d'ailleurs. Ce sont en tout 60 étudiants internationaux que le Cégep compte en ses murs.

#### Mobilité étudiante sortante et internationalisation de la formation

Ce sont 130 étudiants qui se sont envolés à travers 10 destinations comme la Thaïlande, Hawaii, le Nicaragua, la Belgique, le Maroc, les États-Unis, le Sénégal, etc. Les étudiants réalisaient des stages individuels ou de groupe, crédités ou parascolaires. Parallèlement, le comité international de la commission des études a poursuivi ses travaux sur la mesure de l'impact pédagogique de nos actions par différentes approches (sondages, focus group, études dans le réseau, etc.).

#### Des nouveautés

Une refonte complète du site Web avec intégration des onglets de mobilité professorale et étudiante ainsi qu'une

communauté Bureau des activités internationales a été réalisée. De nouvelles destinations de mobilité étudiante sortante ont vu le jour : Mexique, Thaïlande, Nunavut. Les stages internationaux crédités ont été structurés pour assurer la sécurité des étudiants et la pérennité des projets. Pour la première fois dans l'histoire du Cégep, un étudiant en *Techniques de la logistique du transport* a réalisé une session complète de cours et stage dans la ville du Havre en France. Un projet de double diplomation avec le CER-FAL de Paris concernant les programmes *Techniques de bureautique* et *Techniques de l'informatique* a été finalisé.

## 2.3 Renforcer notre positionnement en recherche

### Cibles au 30 juin 2014

- Avoir rédigé 2 nouvelles politiques en lien avec la recherche

### RÉALISATIONS

#### Mise en place de nouveaux outils de structuration de la recherche

Par manque de ressources, il n'y a pas eu de travail pour mettre en place de nouveaux outils de structuration de la recherche.

#### Valorisation de la recherche (2 activités)

Lors de la Journée du personnel tenue à l'automne 2013, une présentation sur la recherche a eu lieu afin de sensibiliser le personnel professeur. Par ailleurs, deux professeurs ont été libérés par le CDC pour la rédaction d'articles qui ont paru dans la revue *Pédagogie collégiale*, soit « La didactique et les didactiques » et « L'approche par compétence. »

#### Élaboration d'un projet d'infrastructure pour centre de recherche

Une demande de prêt a été déposée au ministère pour l'obtention d'une subvention pour la construction d'un centre de recherche. En juin, le Cégep a reçu une réponse négative pour des motifs de rentabilité. Une demande renouvelée sera présentée dès l'automne 2014.



### 3.1 Contribuer à l'insertion, au développement professionnel et à l'engagement du personnel

#### Cibles au 30 juin 2014

- S'être donné les moyens de mesurer la fréquentation du personnel aux activités
- Avoir réalisé 100 % des étapes prévues en respectant l'échéancier pour l'année 2013-2014
- Avoir élaboré ou mis en œuvre les 10 nouveautés institutionnelles

#### RÉALISATIONS

##### Mise en œuvre de la deuxième phase du plan d'action du programme Entreprise en santé

La politique santé mieux-être a été adoptée au conseil d'administration au cours de l'année. Un plan d'action a été élaboré et des activités des sphères Habitudes de vie et *Environnement de travail* ont été mises en place.

Par exemple, afin d'améliorer le bien-être des travailleurs et de diminuer les risques de blessure, plusieurs activités ont été organisées autour du thème de l'ergonomie : conférence (connaissances sur les postures et les méthodes de travail sécuritaires), ajustement personnalisé des postes de travail par un ergonome, formation de coaches en ergonomie pour six employés. Cette dernière activité a permis de former des employés à réaliser des interventions de prévention en ergonomie auprès des travailleurs de bureau.

##### Développement et mise en œuvre des activités d'encadrement du personnel

Les rencontres d'accueil et les ateliers pédago-TIC se sont tenus au début de la session automne 2013 et hiver 2014. Chaque professeur a reçu une pochette d'accueil contenant toutes les informations pertinentes sur les ressources et les services qu'il peut utiliser au Collège.

##### Mise en place des outils pour améliorer les services au personnel

Plusieurs formations ont eu lieu telles que la formation de gestion de conflits. La programmation des activités Performa a été préparée et sept professeurs se sont inscrits. Une formation en 3 volets pour les coordonnateurs a été tenue :

- 1<sup>er</sup> volet : budget des immobilisations et fonctionnement,
- 2<sup>e</sup> volet : tâche et liens avec les techniciens,
- 3<sup>e</sup> volet : politiques du Collège, bilan annuel et perfectionnement.

Programme d'aide aux employés :

Une rencontre avec le nouveau fournisseur a été tenue afin de choisir les options. La documentation a été transmise à tous les employés.

##### Finalisation du processus d'attribution des charges de cours aux professeurs

Une entente a été rédigée et présentée à l'ensemble des chargés de cours et des professeurs concernés. L'entente a été signée en mai 2014 et sera mise en place dès l'automne 2014.

##### Implantation du programme de prévention en santé et sécurité au travail et ce, en concordance avec le programme Défi-Jeunesse

Tous les techniciens de laboratoire ont reçu la formation SIMDUT et deux employés sont maintenant formateurs SIMDUT. Une base de données SIMDUT a été créée. Le comité SST a travaillé sur les processus suivants :

- Enquête et analyse d'accident,
- Procédure d'inspection,
- Formation des nouveaux employés.

Le comité a développé une approche d'enquête et analyse d'accident inspirée des approches « Lean six sigma » et KAIZEN. Un professeur travaille à mettre en place une procédure de cadenassage.

### 3.2 Renforcer le sentiment d'appartenance, le rayonnement dans la communauté et notre renommée

#### Cibles au 30 juin 2014

- Avoir élaboré ou mis en œuvre 6 nouveautés institutionnelles
- S'être donné les moyens de mesurer la fréquentation du personnel aux activités
- S'être donné les moyens de mesurer la fréquentation des étudiants aux activités

#### RÉALISATIONS

##### Développement de l'image corporative

Une vidéo corporative a été produite.

Des affiches infographiques ont été distribuées aux conseillers d'orientation et aux employés.

Une nouvelle documentation (procédure d'inscription) a été envoyée aux nouveaux étudiants admis.

La nouvelle ligne de vêtements corporatifs de marque Adidas a été mise en vente.

Le Cégep a acquis un minibus de 24 passagers lettré aux couleurs du BOOMERANG.

Un dépliant promotionnel a été réalisé pour le Service de la formation continue.

Des rencontres entre la FC et les communications ont eu lieu pour développer un plan de communication.

### **Consolidation des mesures de renforcement du sentiment d'appartenance**

Une nouvelle journée festive qui regroupait les étudiants et les employés a été organisée pour la Rentrée le 28 août 2013.

Une soirée d'accueil des nouveaux étudiants admis au 1<sup>er</sup> tour s'est déroulée le 23 avril.

Un comité a effectué des travaux de préparation d'une nouvelle cérémonie de fin d'études prévue pour juin 2015. Plusieurs communiqués ont été émis pour mettre en valeur les succès de nos étudiants et de nos employés. La revue de presse continue d'être très satisfaisante.

Deux infolettres ont été diffusées durant l'année aux membres actifs de l'association des anciens.

Plusieurs activités de valorisation ont eu lieu pour souligner et récompenser les succès de nos étudiants et employés du Cégep.

## **3.3 Accroître et diversifier les sources de financement autonome tout en respectant les activités pédagogiques et étudiantes**

### **Cibles au 30 juin 2014**

- Avoir réalisé des revenus nets autonomes de 1.18 M\$
- Avoir réalisé la nouvelle activité institutionnelle

## **RÉALISATIONS**

### **Implantation d'un nouveau logiciel financier et d'approvisionnement**

Afin de réaliser l'objectif d'accroître et diversifier les sources de financement autonome, il est essentiel que les services impliqués puissent utiliser des outils financiers facilitant la reddition de compte. Ainsi, le service des res-

sources financières et celui des ressources matérielles ont contribué à l'amélioration continue des outils de gestion financière et d'approvisionnement par l'implantation d'un nouveau logiciel. Le nouveau logiciel CLARA-FINANCES contribuera à l'amélioration de la reddition de compte et procurera aux usagers de nouvelles fonctionnalités.

### **Plan de développement RAC**

Afin de répondre aux besoins immédiats de l'Agence de la santé et des services sociaux de Montréal, le développement des activités RAC dans le programme de gestion des approvisionnements dans le secteur public a été notre priorité. De nouveaux outils d'évaluation pour ce programme sont développés de même que certaines composantes de formation manquante.

### **Plan de développement des services aux entreprises**

Une offre de services aux entreprises et grand public est élaborée et une campagne de promotion est réalisée. Un laboratoire de formation au Nordelec avec la collaboration d'ILLM est aménagé et inauguré. Une entente est signée avec le Cégep St-Laurent et Marie-Victorin pour le microprogramme de Gestionnaires efficaces.

### **Commandites corporatives**

Un représentant des ventes, embauché à contrat, a généré des ventes corporatives totalisant 61 500 \$. Trois groupes d'investisseurs nous ont fait part de leur intérêt d'investir dans le développement des nouvelles infrastructures sportives.

### **Poursuite des travaux pour le développement des nouvelles infrastructures**

Un chargé de projet a été embauché pour accompagner le comité interne dans ses travaux de planification. La commission scolaire Marguerite-Bourgeois a proposé au Cégep un plan de localisation pour son projet de nouvelle école primaire. Un résumé d'une étude préparée par une firme externe a été présenté au comité de direction. On y trouve deux modèles d'affaires retenus pour la construction et l'exploitation du nouveau bloc sportif ainsi qu'une étude exhaustive des besoins internes et externes exprimés suite à une consultation auprès des intervenants potentiels.

### 3.4 Développer un milieu attrayant, stimulant, écoresponsable

#### Cibles au 30 juin 2014

- Avoir réalisé les 5 nouveautés institutionnelles
- Avoir maintenu la certification Cégep Vert niveau excellence

#### RÉALISATIONS

#### Poursuite du plan d'action pour le développement durable

La mention Cégep Vert Excellence décernée par l'organisme ENJEU a été maintenue pour 2013-2014.

Le bilan quinquennal 2008-2013 de l'environnement a été déposé à Enjeu et au comité de direction.

Le plan d'action 2013-2014 des cibles institutionnelles en développement durable a été révisé et déposé au comité de direction. Parmi les réalisations du plan :

- Plusieurs événements institutionnels ont respecté les critères écoresponsables et ont contribué à la gestion des déchets;
- Les nouvelles infrastructures de recyclage ont été achetées. Une subvention de Recyc-Québec a contribué à ces achats;
- Le service informatique a fait installer un compteur papercut sur tous les ordinateurs des employés administratifs pour aider à la gestion écoresponsable du papier;
- Un comité d'implantation de la vaisselle durable a débuté ses travaux de préparation et d'analyse du projet;
- Le concessionnaire de la cafétéria et le Café Inn ont dressé une liste de leurs produits santé et ont débuté la comptabilisation de leurs ventes respectives de ces produits;
- Le fonds vert a contribué à l'achat de supports à vélo.

Le défi santé s'est déroulé du 10 février au 20 avril. Un nombre record de 352 participants et un total record de 118 365 kilomètres santé ont été atteints.

Des activités de formation et de sensibilisation ont eu lieu (mon cégep à vélo, semaine de réduction des déchets, atelier mécanique vélo, le jour de la terre, conférence sur les voitures électriques, conférence sur l'impact de la pollution sur les maladies cardiovasculaires, l'ergonomie).

#### Développement des aménagements et de la santé-sécurité

Le plan d'aménagement des espaces et des lieux, piloté par un consultant-architecte, en collaboration avec la Direction des études, de la formation continue, de la vie étudiante et des ressources matérielles a été déposé en version finale en avril 2014. Ce travail a, entre autres, permis la récupération d'espace pour l'implantation du nouveau programme *Techniques d'éducation à l'enfance* dans le secteur de technologie de l'électronique industrielle et de technologie du génie physique. La préparation des plans et devis a été octroyée à des firmes de professionnels et les travaux d'aménagement ont débuté le 26 mai 2014.

Afin d'offrir un service plus efficace à la clientèle, le service des ressources matérielles a mis en place un système de billets permettant un meilleur suivi des demandes qui lui sont adressées. Le système permet également d'obtenir des statistiques sur ces demandes.

Le SIMDUT (Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail) est en plein déploiement; les formateurs ont reçu leur formation et ont débuté la formation des employés.

La centralisation de nos systèmes de ventilation a débuté avec la phase 1. Cette phase fait suite à une analyse complète qui a permis le recensement exact et le panorama de nos systèmes. La phase 1 prévoit le remplacement de nos contrôleurs d'application permettant un contrôle moderne de nos systèmes. Les travaux seront réalisés à l'été 2014 et 2 autres phases suivront en 2015 et 2016.

## 3. NOS ÉTUDIANTS

### Effectifs scolaires

*Nombre d'étudiants inscrits par programme d'études à la session d'automne 2013*

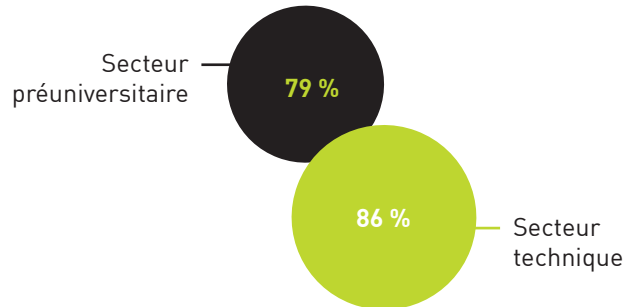
	Hommes	Femmes	Total
BI Sciences de la nature	13	27	40
Sciences de la nature	172	183	355
Sciences humaines	417	498	915
Cinéma et communication	80	83	163
Langues : trilinguisme et culture	10	43	53
Arts visuels	20	48	68
<b>Total du secteur préuniversitaire</b>	<b>712</b>	<b>882</b>	<b>1594</b>
Soins infirmiers	67	504	571
Technologie de l'architecture	105	93	198
Technologie du génie civil	207	19	226
Technologie de l'électronique industrielle	68	3	71
Technologie physique	53	4	57
Techniques de comptabilité et de gestion	67	80	147
Gestion de commerces	155	99	254
Techniques de la logistique du transport	57	29	86
Techniques de bureautique	4	96	100
Techniques de l'informatique	68	7	75
<b>Total du secteur technique</b>	<b>851</b>	<b>934</b>	<b>1785</b>
Tremplin-DEC	159	145	304
<b>Total de l'enseignement ordinaire</b>	<b>159</b>	<b>145</b>	<b>3683</b>
Attestations d'études collégiales	191	231	422
Francisation	76	145	221
Cours non crédités <sup>1</sup>	20	44	64
<b>Total de la formation continue</b>	<b>287</b>	<b>420</b>	<b>707</b>
<b>GRAND TOTAL</b>	<b>2009</b>	<b>2381</b>	<b>4390</b>

## Diplomation

Nombre d'étudiants diplômés dans l'année par programme d'études

Programme	Nombre de diplômés
BI Sciences de la nature	10
Sciences de la nature	114
Sciences humaines	145
Cinéma et communication	45
Langues : trilinguisme et culture	11
Arts visuels	10
<b>Total du secteur préuniversitaire</b>	<b>335</b>
Soins infirmiers	76
Technologie de l'architecture	27
Technologie du génie civil	45
Technologie de l'électronique industrielle	13
Technologie physique	8
Techniques de comptabilité et de gestion	20
Gestion de commerces	13
Techniques de la logistique du transport	16
Techniques de bureautique	17
Techniques de l'informatique	7
<b>Total du secteur technique</b>	<b>242</b>
Formation continue (AEC)	248
<b>GRAND TOTAL</b>	<b>836</b>

Taux de réussite<sup>1</sup> pour la 1<sup>ère</sup> session (automne 2013)

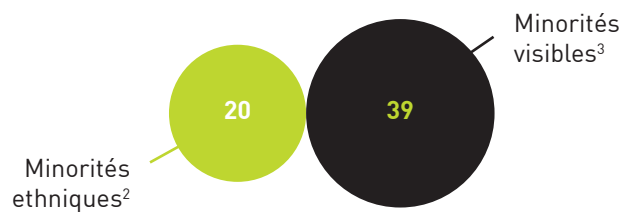


<sup>1</sup> Le taux de réussite correspond au nombre de cours réussis par rapport au nombre total de cours. Par exemple, si l'étudiant suit 5 cours, et en valide 3, son taux de réussite est alors de 60%

## 4. NOS EMPLOYÉS

### Nombre d'employés

	Permanent			Non-permanent			Total
	hommes	femmes	Total	hommes	femmes	Total	
Personnel enseignant	66	99	165	57	77	134	299
Personnel de soutien	48	51	99	11	8	19	118
Personnel professionnel	8	13	21	0	5	5	26
Personnel d'encadrement	9	9	18	2	0	2	20
Personnel hors-cadre <sup>1</sup>	2	0	2	0	0	0	2
Chargés de cours à la formation continue	0	0	0	20	9	29	29
Personnel non syndiqué	0	1	1	0	1	1	2
<b>Total</b>	<b>133</b>	<b>173</b>	<b>306</b>	<b>90</b>	<b>100</b>	<b>190</b>	<b>496</b>



### Embauches

	hommes	femmes	total
Personnel enseignant	7	21	28
Personnel de soutien	10	6	16
Personnel professionnel	0	0	0
Personnel d'encadrement	0	0	0
Personnel hors-cadre	1	0	1
Chargés de cours à la formation continue	8	6	14
Personnel non syndiqué	0	0	0
<b>Total</b>	<b>26</b>	<b>33</b>	<b>59</b>

<sup>1</sup> Directeur général et Directeur des études

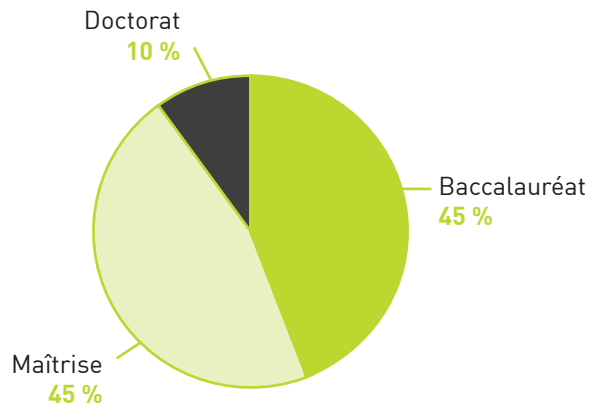
<sup>2</sup> Les membres des minorités ethniques sont des personnes, autres que les autochtones et les personnes d'une minorité visible, dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais.

<sup>3</sup> Les membres des minorités visibles sont des personnes, autres que les autochtones, qui ne sont pas de couleur blanche.

## Départs à la retraite

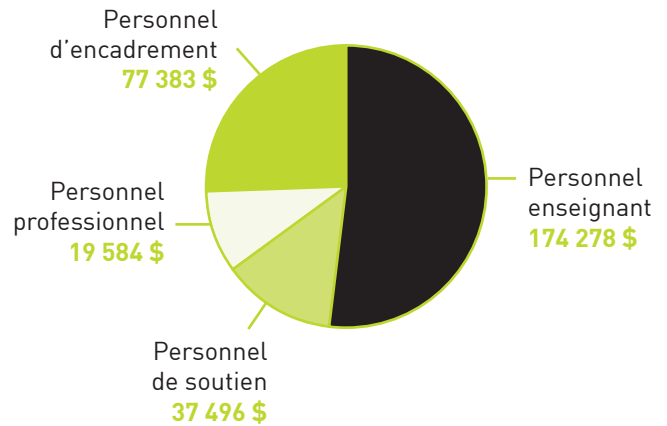
	hommes	femmes	total
Personnel enseignant	6	5	11
Personnel de soutien	3	2	5
Personnel professionnel	1	0	1
Personnel d'encadrement	0	0	0
Personnel hors-cadre	0	0	0
Chargés de cours à la formation continue	0	0	0
Personnel non syndiqué	0	0	0
<b>Total</b>	<b>10</b>	<b>7</b>	<b>17</b>

## Niveau de diplôme des enseignants



## Montant des dépenses liées au perfectionnement

Montant total : 308 740 \$



Moyenne d'âge du personnel : **46 ANS**

## 5. SOUTIEN AUX MESURES FAVORISANT DE SAINES HABITUDES ALIMENTAIRES ET UN MODE DE VIE PHYSIQUEMENT ACTIF

Selon les recommandations de *Pour un virage santé à l'enseignement supérieur, cadre de référence pour une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif* du MELS, un certain nombre d'activités se sont déroulées au Cégep cette année.

Elles visent les orientations 1, 5, 6, 7 et 8 de ce référentiel :

**Orientation 1 :** Instaurer une politique alimentaire d'établissement favorisant de saines habitudes alimentaires (ex. : augmenter les bons choix alimentaires).

- Révision de la politique sur les saines habitudes de vie pour inclure les critères permettant d'identifier les produits alimentaires qui sont des choix de santé.

**Orientation 5 :** Encourager davantage les modes de déplacement actifs par divers moyens.

- Augmentation du nombre de supports à vélos.
- Participation à la semaine d'activités MON CÉGEP À VÉLO.

**Orientation 6 :** Favoriser l'organisation d'activités physiques récréatives adaptées aux besoins de l'ensemble de la clientèle étudiante.

- Diversification de l'offre de services du centre sportif pour les étudiants et les employés.
- Réduction des frais d'inscription aux activités du centre sportif pour favoriser la participation des étudiants.

**Orientation 7 :** Mettre en place différentes activités de sensibilisation et de promotion en rapport avec une saine alimentation et un mode de vie physiquement actif.

- Contrat de service avec un professionnel en nutrition pour l'identification des aliments qui répondent aux critères de santé en vente à la cafétéria et au Café-Inn.
- Étiquetage des produits qui répondent aux critères de santé en vente dans les machines distributrices.
- Comptabilisation par la cafétéria des ventes pour mesurer le pourcentage de consommation d'aliments qui répondent aux critères de santé.
- Achat par le Cégep d'une nouvelle caisse enregistreuse pour permettre au Café-Inn de comptabiliser le pourcentage des ventes d'aliments qui répondent aux critères de santé.
- Promotion du Défi santé auprès des étudiants et employés du Cégep, suivi et reconnaissance des participants (cérémonie de clôture).

**Orientation 8 :** Favoriser la collaboration des associations étudiantes et de leur personnel à l'organisation d'activités communes liées à une saine alimentation et à un mode de vie physiquement actif.

- Implication de l'AGECAL et du Café-Inn dans les activités du comité sur les saines habitudes de vie.

**Montant total alloué pour les activités : 6 500 \$**



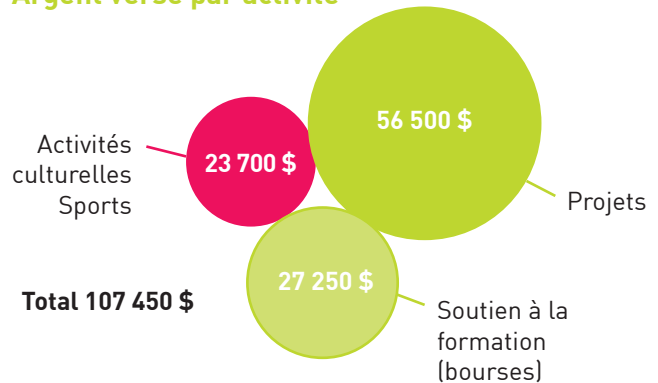
## 6. LA FONDATION

Fondée le 16 novembre 1988, la Fondation du Cégep André-Laurendeau est un organisme à but non lucratif ayant comme mission d'aider les étudiantes et les étudiants du Cégep et de contribuer à la formation.

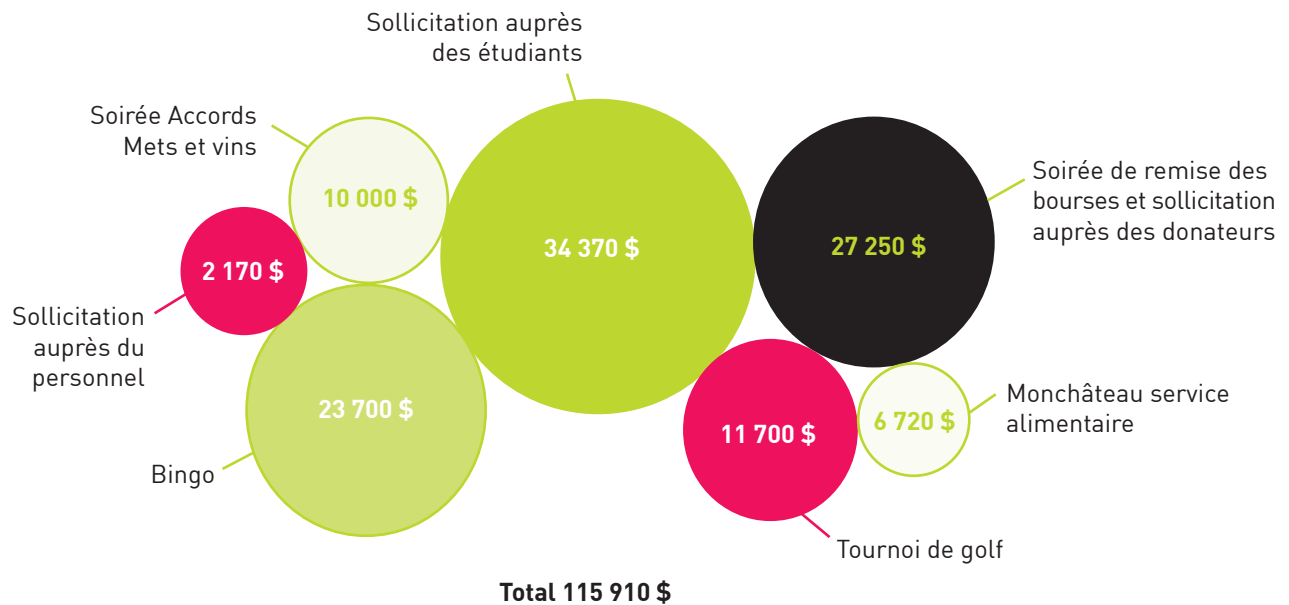
Montant versé aux divers projets étudiants par la Fondation en 2013-2014 :

**116 000 \$**

### Argent versé par activité



### Argent récolté par activité



## 7. LES ÉTATS FINANCIERS

<i>Résultats de fonctionnement (en \$)</i>		
	<b>2013-2014</b>	<b>2012-2013</b>
<b>REVENUS</b>		
Ministère de l'Éducation	33 988 892	33 058 148
Autres organismes gouvernementaux	1 258 260	1 761 009
Autres organismes	28 211	165 593
Droits d'inscription et de scolarité	1 484 084	1 100 707
Ventes de biens et services, locations	2 976 048	2 655 830
Autres revenus	102 349	111 265
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>39 837 844</b>	<b>38 852 552</b>
<b>DÉPENSES</b>		
Salaires et avantages sociaux des enseignants	21 843 487	22 344 094
Salaires et avantages sociaux des autres personnels	9 558 346	8 810 725
Communications et informations	736 872	721 118
Fournitures et matériel	1 834 079	1 775 920
Services, honoraires et contrats, locations	5 250 580	5 307 058
Autres dépenses	267 664	(135 423)
<b>TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>39 491 028</b>	<b>38 823 492</b>
<b>EXCÉDENT DES REVENUS (DÉPENSES)</b>	<b>346 816</b>	<b>29 060</b>

<i>Immobilisations (en \$)</i>	<i>Valeur comptable nette au 30 juin 2014</i>
Terrains	1 936 386
Aménagement des terrains et stationnements	183 158
Bâtiments	20 418 181
Fonds de bibliothèque	638 534
Équipements informatiques	1 369 253
Équipements	2 799 441
Mobilier	460 285
Travaux en cours	645 982
<b>TOTAL - IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>28 451 220</b>
Contrats de location-acquisition	496 548
<b>TOTAL</b>	<b>28 947 768</b>

### Fonds de fonctionnement (en \$)

#### Revenus et dépenses par secteur d'activités

	Revenus	Dépenses	Résultats
Enseignants	19 804 070	19 895 372	(91 302)
Soutien à la formation et gestion ress. matérielles	15 167 792	15 688 199	(520 407)
Formation continue	3 417 118	2 859 415	557 703
<b>Services autofinancés</b>			
Cafétéria	76 347	10 497	65 850
Stationnement	416 422	103 828	312 594
Centre sportif	956 095	933 717	22 378
<b>TOTAL GLOBAL</b>	<b>39 837 844</b>	<b>39 491 028</b>	<b>346 816</b>

### Solde de fonds du fonctionnement au 30 juin 2014 (en \$)

<b>Solde au 30 juin 2013</b>	<b>1 077 295</b>
Résultats de l'année	346 816
Virement interfonds	(751 276)
<b>Solde au 30 juin 2014</b>	<b>672 835</b>

## 7.1 RÉINVESTISSEMENT PROVINCIAL

	Allocations	Orientations du plan stratégique
Conseiller d'orientation	84 486 \$	1
Conseiller pédagogique et développement organisationnel	139 301 \$	3
Conseiller pédagogique	82 297 \$	2-3
Technicienne en développement durable	35 900 \$	3
<b>TOTAL – SALAIRE ET AVANTAGES SOCIAUX</b>	<b>341 984 \$</b>	

### Conseillère pédagogique

La conseillère pédagogique du Cégep a deux mandats principaux : soutenir les programmes et s'occuper de l'insertion professionnelle des nouveaux enseignants. Le réinvestissement lui a notamment permis de participer à l'opération de mise à jour ou de l'élaboration des plans cadre dans certains programmes spécifiques et de prendre en charge la PIEE (Politique institutionnelle d'évaluation des enseignants). Cette politique vise à l'amélioration de l'enseignement dispensé au Cégep. Il s'agit de mettre en place et de réaliser le processus d'évaluation des enseignants en collaboration avec les départements.

- effectuer la veille stratégique sur les programmes et les services ;
- mettre en place un système d'information sur les programmes et les services ;
- développer, au besoin, de nouveaux outils pour assurer la gestion et le suivi des programmes et des services.

Un consultant externe a aussi soutenu la direction générale dans l'élaboration d'une chaîne de valeurs et l'identification d'indicateurs de gestion permettant de suivre l'évolution des objectifs stratégiques de l'établissement.

### Conseiller pédagogique pour le soutien à la gouvernance et à l'assurance qualité

Le conseiller à la gouvernance et à l'assurance qualité a pour principaux mandats de :

- soutenir la direction générale dans les différentes activités liées à la gouvernance du Cégep, et ce, pour suivre et rendre compte de la mise en œuvre du plan stratégique et pour assurer l'efficacité des processus de décision ;
- contribuer à l'optimisation des outils actuels et en développer de nouveaux pour rendre plus accessible l'information de gestion ainsi qu'améliorer les processus de planification et de suivi ;
- produire un tableau de bord de gestion, recueillir des données, analyser et interpréter des statistiques et préparer des synthèses ;

### Conseillère d'orientation

La conseillère d'orientation du Cégep André-Laurendeau a pour fonction d'offrir des services d'orientation à la population étudiante :

- rencontres en orientation professionnelle ;
- rencontres en information scolaire et professionnelle avec périodes de rencontres sans rendez-vous ;
- organisation ou participation à différentes activités : Tournée universitaire, activités d'accueil de sciences humaines, de sciences de la nature et de communication, Soirée des parents, ateliers dans le cadre du CARGO portant sur les carrières en sciences humaines et la poursuite des études universitaires dans le secteur, ateliers en classe de SAL portant sur la gestion du temps ;
- activités de recrutement : Soirées portes ouvertes, Salon de l'éducation, visites d'écoles secondaires.

## Technicienne en développement durable

Le rôle de la technicienne en développement durable consiste à :

- offrir un soutien au comité d'action et de concertation en environnement du Cégep (CACE) André-Laurendeau dans la réalisation de son plan d'action;
- offrir un soutien au comité consultatif sur les saines habitudes de vie (CSHV) dans la réalisation de son plan d'action;
- réaliser des activités de sensibilisation et de formation en rapport avec le développement durable;
- dresser un rapport annuel des activités et un audit du plan d'action du Cégep en développement durable pour maintenir la certification Excellence du programme ENVironnement JEUnesse (ENJEU);
- développer une structure de gestion d'un fonds environnemental;
- améliorer la performance de la gestion des matières résiduelles du Cégep;
- assurer le suivi des cibles institutionnelles en développement durable.

## ANNEXE 1 : LEXIQUE DES ABRÉVIATIONS OU SIGLES UTILISÉS

AB	Abréviation
AEC	Attestation d'études collégiales
API	Aide pédagogique individuel
APPRO	Logiciel de Gestion des Stocks et Approvisionnements
AQLASS	Association Québécoise de la Logistique et de l'Approvisionnement du Secteur de la Santé
ATE	Alternance Travail-études
BCEI	Bureau canadien de l'éducation internationale
CA	Conseil d'administration
CAA	Centre d'aide à l'apprentissage
CACE	Comité d'action et de concertation en environnement
CAL	Cégep André-Laurendeau
CAMAF	Commission des affaires matérielles et financières
CAPCAL	Centre d'activités physiques et de loisirs du Cégep André-Laurendeau
CARGO	Ateliers et rencontres d'habiletés méthodologiques destinés aux étudiants en Sciences humaines
CATIA	Logiciel de gestion
CCTT	Centres collégiaux de transfert de technologie
CÉ	Commission des études
CFPC	Centre de formation professionnelle et commerciale
CI	Cégep International
CIMME	Centre intégré de mécanique, de métallurgie et d'électricité
CLARA	Logiciel de gestion pédagogique
CO	Conseiller d'orientation
CRSNG	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada
CSSS	Centre de santé et de services sociaux
DÉ	Direction des études
DEC	Diplôme d'études collégiales
ENAP	École nationale de l'administration publique
ENJEU	ENVironnement JEUnesse
FC	Formation continue
FCI	Fonds Collège-Industrie
FM	Formation manquante
FNT	Logiciel de Gestion financière
FPT	Formation professionnelle et technique
ICEF	International Consultants for Education and Fairs
IILM	Institut international de logistique de Montréal
ISBN	International Standard Book Number
IUT	Institut universitaire de technologie
MAMROT	Ministère des Affaires municipales, Régions et Occupation du territoire
MDEIE	Ministère du développement économique, de l'innovation et de la recherche
MELS	Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport
MG	Moyenne générale

AB	Abréviation
MIA	Logiciel de gestion pédagogique
MICC	Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles
Outils TIC	Outils éducatifs multimédia
PIEA	Politique Institutionnelle d'Évaluation des Apprentissages
PSR	Programme de soutien à la recherche
RAC	Reconnaissance des acquis et des compétences
RCMM	Regroupement des Collèges du Montréal métropolitain
RF	Ressources financières
RH	Ressources humaines
RM	Ressources matérielles
SAFE	Service d'aide en français écrit
SAIDE	Service d'aide à l'intégration des étudiants
SARO	Service d'accueil de référence et d'orientation
SIIRI	Soutien à des initiatives internationales de recherche et d'innovation
SRAM	Service régional d'admission du Montréal métropolitain
SVE	Service à la vie étudiante

## ANNEXE 2 : LES INSTANCES

### Le comité exécutif

- M. Henri Chevalier**, représentant du milieu socio-économique
- M. Jean-François Doucet**, représentant du personnel
- M. Pierre Clermont**, représentant des parents
- Mme Louise Jolicoeur**, représentante des établissements d'enseignement de niveau universitaire
- M. Alain Desjarlais**, directeur des études et vice-président du comité exécutif
- M. Claude Roy**, directeur général et président du comité exécutif

### Secrétaire général et secrétaire d'assemblée

- Mme Éliane Fassler
- M. Yvan O'Connor

### Le conseil d'administration du Cégep

- Mme Évelyne Bishisha Bashala**, représentante du Conseil régional des partenaires du marché du travail
- M. Sébastien Blais-Ouellette**, représentant des entreprises de la région
- M. Jean-Pierre Boivin**, représentant du personnel enseignant
- M. Henri Chevalier**, représentant des groupes socioéconomiques et président du conseil d'administration
- M. Pierre Clermont**, représentant des parents et vice-président du conseil d'administration
- M. Alain Desjarlais**, directeur des études
- M. Jean-François Doucet**, représentant du personnel enseignant
- M. Sébastien Garon**, représentant du personnel de soutien
- M. Jonathan Jobin**, Titulaire du DEC, programme d'études préuniversitaires
- Mme Louise Jolicoeur**, représentante des établissements d'enseignement de niveau universitaire
- M. Francis L'Écuyer**, représentant du personnel professionnel
- M. Éric Laverdure**, étudiant, programme d'études préuniversitaires
- M. Claude Roy**, directeur général
- M. Luc Roy**, représentant des parents
- M. Robert Slevan**, représentant des groupes socioéconomiques
- M. Adrian Semwaga**, titulaire du DEC, programme d'études techniques
- M. Jonathan Théberge**, étudiant, programme d'études techniques
- Mme Monique Vallée**, représentante des commissions scolaires
- Mme Valérie Wells**, représentante des entreprises de la région

### Secrétaire général et secrétaire d'assemblée

- Mme Éliane Fassler
- M. Yvan O'Connor



## La commission des études

Arts et lettres	Bertrand Carrière
Éducation physique	Adrien Bouget
Français	Marie-Pier Poulin
Langues	Laura King
Mathématiques	Patrice Castonguay
Philosophie	Ritha Cossette
Sciences humaines	Nathalie Picard
Soins infirmiers	Josée Bonnoyer
Techniques administratives	Denis La Rue (410.B0 et 410.D0) Lysanne Paul (410.A0)
Techniques de bureautique	Valérie Cousinard
Technologie du génie civil	Marie Lefebvre
Technologie de l'architecture	Monique Dutil
Technologie de l'électronique industrielle	Jocelyn Fréchette
Technologie physique	Jean-François Doucet
Techniques de l'informatique	Karim Mihoubi
Sciences de la nature	Alexandre Fortier
Baccalauréat international	Daniel Stewart (hiver 2014) Michaël Hétu (automne 2013)
Direction des études	Alain Desjarlais
Direction des études	Line Lefebvre
Direction des études	Jean-Robert Quevillon
Personnel professionnel	Ana-Paula Cordeiro
Personnel professionnel	Sara Paris
Personnel de soutien	Roxanne Larose
Personnel de soutien	Alexandre Biot
Représentante du SECAL	Yolande Pieyns
Représentant de l'AGECAL	Vianney Morin
Représentante de l'AGECAL	France Kirouette

## Le conseil d'administration de la Fondation

### PRÉSIDENT

#### **Yves Meunier**

Associé principal TGV Communicateurs-conseils

### VICE-PRÉSIDENT

#### **Jean-Guy Marceau**

Retraité

TC Medias

### TRÉSORIER

#### **Danick Morin**

Dir. Gestion des avoirs

Caisse Desjardins de LaSalle

### SECRÉTAIRE

#### **Nicole Laverdière**

Coordonnatrice

Fondation du Cégep A-L

### ADMINISTRATEURS

#### **Pierrette Chamailard**

Courtier immobilier

Re/Max Action

#### **Gilles Dubien**

Directeur marketing

LaSalle Autogroupe

#### **Christian Laberge**

Directeur du SVE

Cégep André-Laurendeau

#### **Bernard Legault**

Conseiller pédagogique

Cégep André-Laurendeau

#### **Martine Mimeault**

Directrice générale

Théâtre Desjardins

#### **Claude Roy**

Directeur général

Cégep André-Laurendeau

#### **Alain Tremblay**

Enseignant

Cégep André-Laurendeau

#### **Georges Tremblay**

Notaire

#### **Marc F. Tremblay**

Avocat

Gilbert Séguin, Avocats

## ANNEXE 3 : LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ADMINISTRATEURS ET DES ADMINISTRATRICES

### PRÉAMBULE

Les présentes règles d'éthique et de déontologie sont adoptées en vertu de la Loi modifiant la **Loi sur le ministère du Conseil exécutif et d'autres dispositions législatives concernant l'éthique et la déontologie**. Ces dispositions complètent les règles d'éthique et de déontologie déjà prévues aux articles 321 à 330 du Code civil du Québec et aux articles 12 et 20 de la **Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel**. Les dispositions législatives d'ordre public, notamment les articles 12 et 20 de la **Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel** prévalent, en cas de conflit, sur les dispositions du présent code.

### 1. DÉFINITIONS

Dans le présent Code, les mots suivants signifient:

**administrateur:** membre du conseil  
**administratrice:** d'administration du Collège;

**administrateur, administratrice, membre du personnel:**

le directeur général, le directeur des études ainsi que les deux enseignants, le professionnel et l'employé de soutien respectivement élus par leurs pairs à titre d'administrateur ou d'administratrice;

**code:** code d'éthique et de déontologie des administrateurs et des administratrices;

**Collège:** le Collège André-Laurendeau;

**intérêt:** ce qui importe, ce qui est utile, avantageux.

### 2. OBJET

Le Code a pour objet d'établir certaines règles d'éthique et de déontologie régissant les administrateurs et les administratrices du collège André-Laurendeau:

- d'assurer la confiance du public dans l'intégrité, l'impartialité et la transparence du conseil d'administration du collège;

- de permettre aux administrateurs et aux administratrices d'exercer leur mandat et d'accomplir leurs fonctions avec confiance, indépendance et objectivité au mieux de la réalisation de la mission du Collège.

### 3. CHAMP D'APPLICATION

Tout administrateur ou toute administratrice est assujéti aux règles du Code. De plus la personne qui cesse d'être administrateur ou administratrice est assujéti aux règles prévues à l'article 5.2 du Code.

### 4. DEVOIRS GÉNÉRAUX DES ADMINISTRATEURS ET DES ADMINISTRATRICES

L'administrateur ou l'administratrice exerce sa fonction avec indépendance, intégrité et bonne foi au mieux de l'intérêt du Collège et de la réalisation de sa mission. Il ou elle agit avec prudence, diligence, honnêteté, loyauté et assiduité comme le ferait en pareilles circonstances une personne raisonnable et responsable.

### 5. OBLIGATIONS DES ADMINISTRATEURS ET DES ADMINISTRATRICES

#### 5.1 L'administrateur ou l'administratrice doit, dans l'exercice de ses fonctions:

- respecter les obligations que la loi, la charte constitutive du Collège et les règlements lui imposent et agir dans les limites des pouvoirs du Collège;
- éviter de se placer dans une situation de conflit entre son intérêt personnel ou l'intérêt du groupe ou de la personne qui l'a élu ou nommé et les obligations de ses fonctions d'administrateur ou d'administratrice;
- agir avec modération dans ses propos, éviter de porter atteinte à la réputation d'autrui et traiter les autres administrateurs et autres administratrices avec respect;
- ne pas utiliser, à son profit ou au profit d'un tiers, les biens du Collège;
- ne pas divulguer, à son profit ou au profit d'un tiers, l'information privilégiée ou confidentielle qu'il ou elle obtient en raison de ses fonctions;
- ne pas abuser de ses pouvoirs ou profiter indûment de sa position pour en tirer un avantage personnel;
- ne pas, directement ou indirectement, accorder, solliciter ou accepter une faveur ou un avantage indu pour lui-même ou pour une autre personne;
- n'accepter aucun cadeau, marque d'hospitalité ou autre avantage que ceux d'usage et de valeur minime.

## 5.2 La personne qui cesse d'être administrateur ou administratrice doit, dans l'année suivant la fin de son mandat d'administrateur ou d'administratrice:

- se comporter de façon à ne pas tirer d'avantages indus de ses fonctions antérieures d'administrateur ou d'administratrice;
- ne pas agir en son nom personnel ou pour le compte d'autrui relativement à une procédure, à une négociation ou à une autre opération à laquelle le Collège est partie. Cette règle ne s'applique pas à l'administrateur ou à l'administratrice membre du personnel du collège André-Laurendeau en ce qui concerne son contrat de travail;
- ne pas utiliser de l'information confidentielle ou privilégiée relative au Collège à des fins personnelles et ne pas donner des conseils fondés sur des renseignements non disponibles au public.

## 6. RÉMUNÉRATION DES ADMINISTRATEURS ET DES ADMINISTRATRICES

L'administrateur ou l'administratrice n'a droit à aucune rémunération pour l'exercice de ses fonctions d'administrateur ou d'administratrice du Collège. Il ne peut également recevoir aucune autre rémunération du Collège, à l'exception du remboursement de certaines dépenses autorisées par le conseil d'administration.

Cette disposition n'a pas pour effet d'empêcher les administrateurs ou les administratrices membres du personnel de recevoir leur salaire et autres avantages prévus à leur contrat de travail.

## 7. RÈGLES EN MATIÈRE DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

### 7.1 Objet

Les règles contenues au présent article ont pour objet de faciliter la compréhension des situations de conflit d'intérêts et d'établir des procédures et modalités administratives auxquelles est assujéti l'administrateur ou l'administratrice en situation de conflit d'intérêts pour permettre de procéder au mieux de l'intérêt du Collège.

### 7.2 Situations de conflit d'intérêts des administrateurs et des administratrices

Constitue une situation de conflit d'intérêts toute situation réelle, apparente ou potentielle qui est objectivement de nature à compromettre ou susceptible de compromettre l'indépendance et l'impartialité nécessaires à l'exercice de la fonction d'administrateur ou d'administratrice, ou à l'occasion de laquelle l'administrateur ou l'administratrice utilise ou cherche à utiliser les attributs de sa fonction pour en retirer un avantage indu ou pour procurer un tel avantage indu à une tierce personne.

Sans restreindre la portée de cette définition et seulement à titre d'illustration, sont ou peuvent être considérées comme des situations de conflit d'intérêts:

- a) la situation où un administrateur ou une administratrice a directement ou indirectement un intérêt dans une délibération du conseil d'administration;
- b) la situation où un administrateur ou une administratrice a directement ou indirectement un intérêt dans un contrat ou un projet de contrat avec le Collège;
- c) la situation où un administrateur ou une administratrice, directement ou indirectement, obtient ou est sur le point d'obtenir un avantage personnel qui résulte d'une décision du Collège;
- d) la situation où un administrateur ou une administratrice accepte un présent ou un avantage quelconque d'une entreprise qui traite ou qui souhaite traiter avec le Collège, à l'exception des cadeaux d'usage de peu de valeur.

### 7.3 Situations de conflit d'intérêts des administrateurs ou des administratrices membres du personnel

Outre les règles établies à l'article 7.2 du Code, l'administrateur ou l'administratrice membre du personnel est en situation de conflit d'intérêts dans les cas prévus aux articles 12 et 20.1 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*.

### 7.4 Déclarations d'intérêts

Dans les 30 jours suivant l'entrée en vigueur du présent Code ou dans les trente (30) jours suivant sa nomination, l'administrateur ou l'administratrice doit compléter et remettre au président du conseil d'administration une déclaration des intérêts qu'il ou elle a à sa connaissance dans une entreprise faisant affaires ou ayant fait affaires avec le Collège et divulguer, le cas échéant, toute situation réelle, potentielle ou apparente de conflit d'intérêts pouvant le ou la concerner. Cette déclaration doit être révisée et mise à jour annuellement par l'administrateur ou l'administratrice.

Outre cette déclaration d'intérêt, l'administrateur ou l'administratrice doit divulguer toute situation de conflit d'intérêts de la manière et dans les cas prévus au premier alinéa de l'article 12 de la *Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel*.

### 7.5 Interdictions

Outre les interdictions pour les situations de conflit d'intérêts prévues aux articles 12 et 20 de la **Loi sur les collèges d'enseignement général et professionnel**, l'administrateur ou l'administratrice qui est en situation de conflits d'intérêt à l'égard d'une question discutée au conseil d'administration a l'obligation de se retirer de la séance du conseil pour permettre que les délibérations et le vote se tiennent hors la présence de l'administrateur ou de l'administratrice et en toute confidentialité.

### 7.6 Rôle du président ou de la présidente

Le président ou la présidente du conseil d'administration est responsable du bon déroulement des réunions du conseil d'administration. Il ou elle doit trancher toute question relative au droit de voter à une réunion du conseil.

Lorsqu'une proposition est reçue par l'assemblée, le président ou la présidente doit, après avoir entendu le cas échéant, les représentations des administrateurs et des administratrices, décider quels sont les membres habilités à délibérer et à voter. Le président ou la présidente a le pouvoir d'intervenir pour qu'une personne s'abstienne de voter et pour que cette dernière se retire de la salle où siège le conseil. La décision du président ou de la présidente est finale.

## 8. CONSEILLER OU CONSEILLÈRE EN DÉONTOLOGIE

Le secrétaire ou la secrétaire du conseil ou toute autre personne nommée par le conseil d'administration agit comme conseiller ou conseillère en déontologie. Ce dernier ou cette dernière est chargé :

- d'informer les administrateurs et les administratrices quant au contenu et aux modalités d'application du Code;
- de conseiller les administrateurs et les administratrices en matière d'éthique et de déontologie;
- de faire enquête sur réception d'allégations d'irrégularités et de faire rapport au conseil d'administration;
- de faire publier dans le rapport annuel du Collège le présent Code ainsi que les renseignements prévus à la Loi.

## 9. CONSEIL DE DISCIPLINE – APPLICATIONS

**9.1** Le conseiller ou la conseillère en déontologie saisit le conseil d'administration de toute plainte ou de toute situation d'irrégularité en vertu du Code ainsi que des résultats de son enquête.

**9.2** Le conseil d'administration ou le comité constitué par le conseil à cette fin siège comme conseil de discipline et décide du bien-fondé de la plainte et de la sanction appropriée, le cas échéant.

**9.3** Le conseil de discipline ou le conseil d'administration notifie à l'administrateur ou à l'administratrice les manquements reprochés et l'avise qu'il ou elle peut, dans les 30 jours, fournir par écrit ses observations et, sur demande, être entendu par ceux-ci relativement aux manquements reprochés et à la sanction appropriée.

**9.4** Dans le cas d'une situation urgente nécessitant une intervention rapide ou dans un cas présumé de faute grave, l'administrateur ou l'administratrice peut être relevé provisoirement de ses fonctions par le président ou la présidente du conseil d'administration ou par le vice-président ou la vice-présidente du conseil d'administration.

**9.5** Le conseil de discipline ou le conseil d'administration qui conclut que l'administrateur ou l'administratrice public a contrevenu à la loi ou au Code impose la sanction disciplinaire appropriée. Les sanctions possibles sont la réprimande, la suspension ou la révocation.

## 10. ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent code d'éthique et de déontologie des administrateurs et des administratrices du collège André-Laurendeau entre en vigueur le jour de son adoption le **15 décembre 1997**.

**Direction des communications**





La présente publication a été réalisée par le Service des communications avec la collaboration des services et des départements du Cégep André-Laurendeau.

Conception, graphisme et impression : Tabasko Communications

La publication est accessible sur le site Internet du Cégep André-Laurendeau : [www.claurendeau.qc.ca](http://www.claurendeau.qc.ca)

Dépôt légal : Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
3<sup>ème</sup> trimestre 2014  
ISBN : 978-2-920928-61-9



Cégep **André-Laurendeau**